

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 12

Artikel: Suisse : Fondation pour l'éducation civique de la Saffa

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre ouverte

Association des Paysannes
Vaudoises
Groupe des Vignerones
de Lavaux.
Suzy Jomini, présidente
Grandvaux.

A Monsieur le Conseiller Fédéral
Georges-André Chevallaz.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Réunies en assemblée extraordinaire, le comité du Groupe des Vignerones de Lavaux, rattaché à l'A.P.V., se fait un devoir de vous faire part de ses graves préoccupations. «Le vin est un grand seigneur parmi les produits de la terre, il se doit donc de payer la taxe pleine». En prononçant ces paroles, vous n'avez pensé qu'à la belle bouteille posée sur une table servie!

Vous niez l'effort du vigneron. Vous niez le travail de la terre à travers les saisons, avec le gel, le soleil, la grêle. Vous niez l'organisation de toutes nos familles où tous, même les enfants, sont mis à contribution. Depuis 1973, nos produits n'ont pas subi d'indexation et les frais généraux ont augmenté de 25%. Le vin vendu dans les restaurants atteint un prix, la plupart du temps, trois à quatre fois celui payé au producteur.

Votre but est-il de décourager ceux qui, par leur labeur, entretiennent aussi des cotéaux qui sont parmi les images de marque de la Suisse, servant le tourisme? Désirez-vous que chaque exploitation engage encore un comptable pour assécher et alourdir son revenu? Il y a déjà tant et tant de bureaux...

Ne faisons-nous plus partie de la famille paysanne? Votre décision de 10% est illogique. Vous devez nous rattacher aux normes des produits de la terre.

Confiantes en votre solidarité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, nos salutations vigneronnes.

Au nom du Comité, la présidente
S. Jomini

Cette lettre n'engage pas le point de vue de la Rédaction qui débatta ultérieurement du problème de la T.V.A.)

Genève

Le Club de Genève du Lyceum de Suisse, sous la présidence de Mme Nelly Turtach, a organisé à Berne du 28 au 31 octobre dernier le 26e Concours national féminin de musique (piano et flûte).

Bibliothèque-Centre de documentation de l'ASF

A la suite de l'examen du budget 1977, le comité de l'ASF, dans sa séance du 19 novembre a été contraint de prendre de sévères mesures d'économies. Il a décidé d'arrêter, en tout cas temporairement, l'activité de la Bibliothèque-Centre de documentation depuis le 1er janvier 1977. Les membres de l'ASF auront encore la possibilité de consulter les ouvrages et la documentation sur place.

Tant que l'ASF n'aura pas trouvé les ressources financières pour alimenter de manière durable sa Bibliothèque-Centre de documentation unique en Suisse, il restera fermé.

Les Unions chrétiennes féminines suisses

cherchent pour janvier 1977

secrétaire administrative à mi-temps

français, allemand, bonnes notions d'anglais, ayant de l'initiative et aimant les contacts.

Offre à: Mme N. Baatar, av. du Grey 20, 1004 Lausanne. Tél. 021/36 03 75.

Premiers prix: Verena Bosshart de Bâle et Béatrice Mathez de Kaiseraugst pour la flûte. Cette dernière obtient en outre le prix offert par le Quatuor de flûtes romand, tandis que Verena Hadorn, de Worb, remporte celui offert par l'Association Willy Burkard, laquelle a également décerné un prix à Thérèse Thommann de Bienne, premier et unique prix de piano.

Le Lyceum organise également à Genève une série de quatre concerts dans la Salle du Conservatoire de la Place Neuve. Prochain concert: récital de chant le 28 mars 1977.

Le Club de Genève de l'Association suisse des Femmes de carrières libérales et commerciales informe ses membres que sa soirée de fin d'année aura lieu le 18 décembre dès 18h.30. Mme Aarberg, physiothérapeute norvégienne, parlera de son pays. Le club rappelle aussi l'engagement pris de verser Fr. 10.— par mois jusqu'à fin décembre à «Action places gratuites - Chili».

Enfin, l'Association genevoise de femmes universitaires a tenu son assemblée générale le 2 novembre à la Maison internationale des étudiants sous la présidence de Mme J. Givel.

Avocat à Genève
cherche

aide-secrétaire
(sténo et dactylographie)

à temps complet.
Tél. 022/35 93 40.

Dans le numéro de janvier: CRÉATIVITÉ...

de Claire Masnata-Rubattel

L'allaitement Une question politique

Mal utilisé, le biberon rend malade ou tue.

En marge de la mise en accusation de certaines multinationales, telles que Nestlé, et plus récemment, la société américaine Bristol Myers, en raison de leurs pratiques publicitaires tendancieuses sur le lait en poudre, il est une question qui n'a pas encore été posée. Celle de savoir pourquoi les femmes du tiers monde, tout comme celles des pays industrialisés ont été persuadées de renoncer à l'un de leurs droits fondamentaux, celui d'allaiter leur enfant. En effet, seules 5% des femmes sont dans l'impossibilité biologique de nourrir leur nouveau-né.

A ce propos, c'est un double procès qui doit être intenté: à la société de consommation fondée sur le capital et dirigée par les hommes d'une part, et à une certaine attitude vis-à-vis de la sexualité, entachée de prudence, d'autre part.

C'est cette société qui, par le canal de la publicité bien faite, pousse les femmes du tiers-monde à considérer le biberon comme un élément de promotion sociale.

C'est aussi cette société qui impose aux femmes travailleuses des pays industrialisés et du tiers-monde un seul choix: à peine relevées de leurs couches, elles retournent à l'usine, dans les magasins ou aux champs, car leur salaire est indispensable pour faire vivre leur famille.

Plus insidieusement, c'est encore cette société qui a convaincu les femmes des classes moyennes que l'alimentation au biberon favorise leur libération: n'étant plus attachées 24 heures sur 24 aux soins

de leur nourrisson, puisque la bouteille peut être donnée par le père ou une tierce personne, elles peuvent se consacrer à d'autres tâches.

Or cette «libération» n'est qu'une apparence. En effet, vouloir s'occuper de son bébé à plein temps est considéré par la société d'aujourd'hui comme un privilège, que la mère paie cher. Soit elle renonce à son développement professionnel et à la construction de son identité de femme, en se mettant pour de nombreuses années au service exclusif de sa famille. Soit elle mène de front son «service» d'épouse et de mère avec son travail professionnel et accomplit tout simplement une double journée abrutissante. Quoi qu'elle choisisse — et c'est cela qui garantit le maintien d'une société fondée sur la consommation et la croissance — elle se trouve enfermée dans un ghetto et réduite au silence, tandis que les hommes continuent d'écrire les lois et de jeter toujours plus de produits alléchants sur le marché. Les femmes ont tout juste le temps de consommer; à quelques exceptions près, elles sont trop lasses pour repenser la société dans leurs propres termes.

C'est une attitude prude vis-à-vis de la sexualité des femmes qui fait que chacune d'elles assume sa réalité biologique de femme — règles, grossesse, allaitement, ennuis gynécologiques, ménopause — comme une tare dont il ne faut pas parler ou, au contraire, comme un roman-feuilleton d'épouvante. Alors qu'elle devrait glorieusement assumer son privilège

d'être apte à mettre au monde un enfant et partager sa joie avec les autres membres de la société.

Tant que la fonction de reproduction est considérée comme un fait individuel à chaque femme, l'exploitation des femmes à l'usine, dans les magasins ou aux champs continuera. Ce n'est que lorsque la fonction de reproduction sera considérée comme une responsabilité collective qu'elle aura une valeur reconnue. Car les femmes auront alors des enfants désirés puisque la société leur fournira des équipements collectifs propres à les seconder, des crèches, des coopératives d'allaitement, des cliniques autogérées. Car l'allaitement sera considéré comme une fonction totalement naturelle et les femmes disposeront d'un endroit et de moments suffisants pour pouvoir allaiter leur enfant sur leur lieu de travail. Car les femmes, convenablement informées, auront la possibilité de choisir en toute connaissance de cause si elles veulent allaiter ou donner le biberon.

Pour toutes ces raisons, on voit que l'allaitement n'est pas seulement une question d'ordre biologique ou de convenance personnelle. C'est principalement une question politique qui entraîne un changement profond de la société actuelle.

De nombreux éléments de cet article ont été tirés du Bulletin international no 2 d'ISIS qui vient de paraître, en anglais, (Case postale 301, 1227 Carouge). Au sommaire de ce numéro figurent en outre des articles sur les femmes vues par la presse quotidienne, l'exclusion en Afrique, la solidarité avec les femmes subissant des tortures; un répertoire des principaux périodiques féministes d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et d'Australie, ainsi que la liste de tous les groupes de femmes qui existent aujourd'hui en Suisse.

Anne-Marie Ley

AVIS

- à toutes les abonnées qui ont déjà payé 1977;
 - à toutes les nouvelles abonnées du Salon des arts ménagers.
- le bulletin vert n'est pas pour vous!
Merci de votre paiement anticipé.

Dans notre numéro de janvier:

La Commission culturelle du Conseil fédéral a convoqué le 25 novembre les journalistes à une conférence de presse à propos du rapport de la Commission féminine auprès du Conseil fédéral sur les conséquences de la récession économique pour la femme.

SUISSE

Fondation pour l'éducation civique de la SAFFA

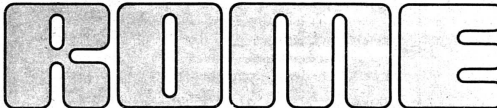
Nous avons reçu cet automne le rapport d'activité de la Fondation, pour l'année 1975. Cette année est un peu loin de nous maintenant pour que nous revenions sur les détails de cette activité.

Il faut relever cependant un fait vraiment important: la plupart des subventions accordées en 1975 l'ont été à des manifestations organisées par des associations suisses alémaniques. Il est dommage que la Suisse romande fasse si peu appel aux fonds de la SAFFA, oublie-t-on qu'elle existe?

Il serait bon alors de rappeler que la fondation pour l'éducation civique a pour but d'encourager les femmes à participer à la vie publique, de la former afin qu'elle le fasse le mieux possible. La Fondation finance des manifestations fort diverses: débats, conférences, cours (instruction civique, expression orale), bureau d'information avant des élections, publications... Pour obtenir un subsidé (généralement 75% des frais) il faut que la manifestation soit ouverte: c'est-à-dire organisée par une association mais ouverte au public, ou, organisée par plusieurs associations réunies pour l'occasion. Les demandes de subsidés doivent être envoyées à l'avance avec tous les renseignements et un budget à Mme Hedy Leuenberger-Kohli, Entlisbergstrasse 15, 8038 Zurich.

S. Ch.

Lisez Femmes suisses



ROME
SAGITAIR tours

London Air Tours

AGENCE: 64-66, rue de Lausanne - 1202 GENEVE
Réservation: (022) 32 82 03 - 31 44 96 - 31 74 66

Elle et sa profession vient de paraître

Choisir une profession? C'est une préoccupation pour tous les jeunes à la recherche de leur avenir professionnel. Et aujourd'hui plus que jamais les jeunes filles sont également concernées par cette question. Pour les aider dans cette démarche, l'Alliance de sociétés féminines suisses publie la troisième édition de sa brochure «Elle et sa profession».

Ce petit ouvrage en forme de répertoire, facile à consulter, regroupe plus de 350 professions: de l'agricultrice au médecin vétérinaire, de l'ergothérapeute à la conductrice de trolleybus, de l'hôtesse de l'air à l'ébéniste, il indique clairement quelles sont les dispositions souhaitables

pour apprendre le métier choisi, quelles sont la nature et la durée de la formation à accomplir (école, apprentissage, etc.), enfin, quels sont les perfectionnements et les promotions possibles.

Soulignons que l'ouvrage, s'il s'adresse avant tout aux jeunes, ne leur est pas exclusivement réservé: tout un chapitre est consacré au problème si actuel de la formation tardive, du perfectionnement, du recyclage. On y apprendra notamment quelles professions peuvent s'acquies sur le tard, quelles sont les formes de recyclage aujourd'hui accessibles. Ce chapitre donne aussi toutes sortes d'adresses utiles à celles que cette question intéresse.

«Elle et sa profession», brochure illustrée de 72 pages, éditée par l'Alliance de sociétés féminines suisses, Winterthurerstrasse 60, 8006 Zurich. Prix de vente: Fr. 5.50 l'exemplaire.

Bulletin de commande

à retourner à:

Alliance de sociétés féminines suisses
Département des questions professionnelles
Winterthurerstrasse 60
8006 ZURICH

Je désire exemplaire(s) de la brochure «Elle et sa profession» au prix de Fr. 5.50 l'exemplaire. Rabais pour grandes quantités.

Nom.....

Prénom.....

Rue.....

No postal.....

Localité.....

Date.....

Signature.....